

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 mars 2021

LUTTER CONTRE LES INDIVIDUS VIOLENTS LORS DE MANIFESTATIONS - (N° 3848)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 8

présenté par
M. Brindeau

ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 2, supprimer la deuxième occurrence du mot :

« à ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.